

Page 1

NOM : Prénom : Sport pratiqué :

PARTIE SPORTIVE

NOM et adresse du club :

NOM et Prénom du responsable du club :

Adresse :

..... Téléphone

Entraînements

JOURS	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
HORAIRES					
LIEU					

NIVEAU du candidat :

(pour les SHN : Fournir l'attestation ministérielle)

Date

Signature du Responsable sportif

Avis du responsable Départemental qui assurera le suivi sportif à la prochaine rentrée scolaire :

PARTIE SCOLAIRE

Avis du professeur d'EPS (aptitudes physiques, motivation, comportement)

Avis du professeur principal (capacité de travail, aptitudes scolaires, comportement)

Avis du chef d'établissement

INFORMATIONS GENERALES

Le principe des classes à horaires aménagés est de permettre aux élèves de concilier études secondaires et pratique sportive en dehors du temps scolaire. Réservées à des élèves ayant atteint un bon niveau sportif, ces classes constituent un prolongement des structures existant dans certains collèges.

L'admission est prononcée pour une durée d'un an par M. l'Inspecteur d'Académie après examen du présent dossier par une commission ; en fonction des bilans réalisés intégrant résultats sportifs et résultats scolaires, cette admission est reconduite (ou rejetée) pour l'année suivante. Ces dispositions démontrent notre souci de ne jamais compromettre les chances de réussite de nos élèves dans leurs études.

DISPOSITIONS

- ➡ L'assiduité aux cours et aux activités proposées dans le cadre de l'aménagement d'horaires demeure une obligation.
- ➡ Les cours sont obligatoires du lundi 8h00 au vendredi 18h00 selon l'emploi du temps de l'élève. Aucune dérogation ne sera accordée pour quitter la classe avant la fin des cours (notamment vendredi après-midi)
- ➡ La participation à **l'Association Sportive du Lycée Grandmont** est vivement conseillée
- ➡ Les horaires : les élèves seront libérés à 16h le lundi, mardi et le jeudi.
- ➡ Les clubs sportifs organiseront leurs entraînements en fonction des plages horaires libérées par le lycée.
- ➡ Les sportifs internes peuvent accéder au self-service le soir de 18h à 19h15 (premier service) et 20h à 20h20 (second service) en cas d'entraînement tardif.

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

- Pour une entrée en classe de Seconde : ce dossier est indépendant du dossier d'orientation de fin de Troisième qui doit être impérativement constitué par les parents pour le lycée du secteur.
- Pour une entrée en classe de Première ou Terminale (uniquement avec les spécialités) : maintenir votre inscription dans l'établissement actuellement fréquenté tant que vous n'avez pas reçu de confirmation officielle sur l'admission de votre enfant au Lycée Grandmont.

- en Seconde, Première et Terminale les enseignements facultatifs et les sections européennes sont incompatibles avec les sections sportives.

Vu et pris connaissance leà

Signature des Parents

Signature de l'élève.

PIÈCES A FOURNIR

N° d'ordre	Désignation des pièces	Colonne réservée au contrôle
1	Demande d'affectation : le présent document muni d'une photographie d'identité	
2	Photocopies des BULLETINS TRIMESTRIELS OU SEMESTRIELS de l'année en cours et précédente	
3	UNE ENVELOPPE OBLIGATOIRE de format normal, autocollante, affranchie au tarif en vigueur pour le courrier urgent (moins de 20g et portant l'adresse du candidat)	

Ce dossier devra être complété par la famille et retourner avec l'ensemble des pièces demandées au pôle/ou section sportive

Aucun dossier ne devra être envoyé directement au lycée

Tout dossier arrivé hors délai ne sera pas traité

Pour passage en commission d'étude

Réceptionné le :	Dossier complet : OUI ☐ NON ☐
------------------	--